

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 OCTOBRE 2017

Procès-Verbal

Jeudi 26 Octobre 2017 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Brigitte GUILLAUME, Yannicka GRZESKIEWICZ et Ludovic GATINEAU qui ont donné pouvoir.

Il a donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, Serge DUSART souhaite que soit mentionnées les questions qu'il a soulevées lors du dernier conseil sur les problèmes de circulation aux abords du collège et la nécessité selon lui de mettre en place une limitation à 30km/h et d'un marquage au sol le long des rochers.

Correctif des dates du salon d'automne de Pro-Patria : 28 et 29 septembre 2017

Il est adopté à l'unanimité avec compléments précités.

Ordre du jour :

- Budget Supplémentaire,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

Diffusion du film sur la fête de Maringues réalisé par Jean MALAQUI.

• Budget Supplémentaire

La commission a examiné le projet de budget supplémentaire le 16 octobre 2017 dernier. Les propositions ont ensuite été adressées aux membres du Conseil Municipal. Monsieur le Maire présente le budget supplémentaire par section et par imputation.

Budget Communal :

- Section de fonctionnement : 591 775,12 €
- Section d'investissement : 728 038,61 €

Budget annexe La Poste :

- Section de fonctionnement : 72 088,15 €

Budget annexe Assainissement :

- Section de fonctionnement : 162 141,79 €

- Section d'investissement : 669 572,43 €

L'opposition fait remarquer que le budget éclairage public a doublé, Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit de réaffectation de crédits mais que l'ensemble de ceux-ci ne seront pas dépensés sur l'exercice 2017.

M. DUSART, à cette occasion, demande s'il existe une étude pour augmenter l'éclairage public à Vensat. Monsieur le Maire lui signale qu'une étude globale est en cours sur la commune par le SIEG.

Le budget supplémentaire communal est donc adopté comme suit : 18 voix pour, 5 abstentions.

Les budgets annexes supplémentaires de la poste et assainissement sont adoptés à l'unanimité.

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- ↳ Délibérations

- O Réseau d'assainissement de la Route de Thiers :

- Comme il a été indiqué lors du conseil municipal précédent, suite à l'inscription pour le programme 2018 par le Syndicat Basse Limagne du remplacement de la conduite d'eau route de Thiers, il paraît opportun de prévoir également la rénovation de la conduite d'assainissement qui aboutit à la station d'épuration.

- En effet ce collecteur est très dégradé et présente de multiples anomalies (branchements pénétrants, raccordements défectueux, dépôts adhérents...). Certains tronçons sont même à contre-pente. Ceci explique des mises en charges régulières impliquant des déversements de pollution vers le milieu naturel.

- Suite à l'inspection caméra du réseau, l'estimation prévisionnelle totale des travaux a été réévaluée à 447 000 euros (frais de maîtrise d'œuvre inclus).

- Concernant la maîtrise d'œuvre, trois bureaux d'études ont été consultés :
 - o R.E.U.R. a répondu à 40 074,78€
 - o SOMIVAL a répondu à 38 376,08€
 - o EGIS a répondu pour 35 977,25€

- Il est donc proposé de retenir EGIS pour une mission de maîtrise d'œuvre complète au taux de 8,75% basé sur un montant de travaux de 399 740 € HT –

- Délibération adoptée à l'unanimité

- De plus ce réseau est inscrit en priorité 1 du schéma directeur d'assainissement de la commune.
Deux subventions vont être demandées : auprès du Conseil Départemental pour 20 % soit 89 400€ et auprès de l'agence de l'eau pour 35 % soit 156 450€. Il faut autoriser le Maire à déposer les dossiers auprès des partenaires financiers et approuver le plan de financement suivant :
 - o Dépenses : 447 000€ HT

- Subventions : 245 850 € HT
- Auto-financement : 201 150 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Réfection du chemin de la croix de bois :
Actuellement cette rue est un chemin en terre en mauvais état. De nombreuses constructions ont été édifiées ces dernières années. Pour sécuriser le cheminement piétonnier il est donc proposé de refaire cette route et de créer des trottoirs bilatéraux.
 - Trois devis ont été demandés :
 - Guittard : 63 090€ HT
 - SER : 62 710 € HT
 - Eurovia : 61 440 € HT

Il est donc proposé de retenir Eurovia pour 61 440 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité.

Travaux :

- Passage entre le Boulevard du Chéry et la rue Sirmond : les travaux du sol sont terminés, l'artiste interviendra courant novembre pour la fresque. Les services techniques vont bientôt préparer la sous couche du mur pour accueillir l'œuvre du graffeur.
- Square du poilu : les travaux de réaménagement vont être réalisés en régie par les services municipaux.
- Local de rangement : les services ont pris possession du lieu et ont commencé à y entreposer du matériel (tables, chaises...)
- Le chantier de la station d'épuration a bien avancé. Visite programmée le 4 novembre à 10h30. Rdv sur place.

● Commission Vie Scolaire et Cadre de Vie – Marianne ALZAIX – Adjointe

O Recrutement de 1 CDD pour accroissement temporaire d'activité au Groupe Scolaire :

1 CDD de 4 heures/semaine pour les TAP

Suite au départ d'un animateur de l'association Profession Sports et Loisirs qui gère une partie des TAP, il a été décidé de recruter en CDD 1 personne pour le remplacer à raison de 4 h par semaine à partir du 1er décembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle à cette occasion que les TAP vont sans doute être supprimés à la rentrée 2018. Ce sujet va être abordé au prochain conseil d'école.

Madame l'Adjointe signale aussi que suite au dégât des eaux qui a eu lieu à l'école des devis ont été demandés pour la remise en état de la salle de classe. Une partie est prise en charge par l'assurance (3 709€ HT pour 2 murs et le plafond), une partie restera à la charge de la commune (687 € HT)

• **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

O SIEG-illuminations : Monsieur l'Adjoint présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'illuminations 2017/2018. Le coût s'élève à 2 400€ HT.

Le SIEG peut prendre en charge 50 % du montant HT de ces dépenses et solliciter la commune par le biais d'un fonds de concours égal à 50 % de ce montant soit 1 200 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le bulletin municipal de décembre une réunion va être organisée début novembre.

• **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

- Du 2 au 15 octobre plusieurs classes du primaire et du collège sont venues à l'exposition « maudite soit la guerre » qui a été mise en place par l'association libres pensées de Clermont.
- Salle d'exposition

- Du 23 octobre au 12 novembre Martine Palhol nous propose une belle exposition de carnets de voyage.

- Du 13 novembre au 3 décembre nous aurons Jacqueline Monnet avec de la peinture et des sculptures

- Le 26 octobre après-midi animation avec la librairie Momie Manga de Clermont Ferrand
- Mardi après-midi nous fêterons Halloween. Environ quarante enfants sont déjà inscrits
- Cinéma Mardi : 15 h « Cars 3 » et 20h30 « Une famille syrienne » en VO
- Fête du livre : les inscriptions sont closes. 61 auteurs inscrits. L'affiche a été réalisée par M. Le Pont

• **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLÈRE – Adjoint**

- Repas à domicile : Tarifs 2018

Le prix d'achat des repas à domicile augmente de 1% au 1^{er} janvier 2018. Il est donc proposé de fixer au 1^{er} janvier 2018 le prix des repas au tarif suivant :

8€ pour le menu : « entrée-viande-légumes-pain »

9€ pour le menu : « entrée-viande-légumes-dessert-potage-pain »

Est compris dans ces tarifs une somme pour l'amortissement du matériel dont la commune est propriétaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

o Subventions aux associations locales : 2017

Après examen des demandes et sur proposition de la commission des finances il est proposé d'allouer aux associations une subvention d'un montant égal au montant alloué en 2016.

Soit 650 € pour : les Enfants de la Limagne, la Société Pro-Patria, la Société Jeanne d'Arc, l'Union Sportive Maringoise, le Tennis Club Maringois.

250 € pour : la Société de pêche, les Amis de la Forge, l'Association Culturelle Jean Jaurès, les Compagnons de la Bignotte, la Chorale Amadeus, Maringues Arc Club, les Amis de la Côte Rouge

150 € pour : Gym'Méninges, La Prade des Fourniers, La Société de Chasse, la FNACA, Convivialité en Milieu Rural

260€ pour les associations qui ont réalisés un char lors de la fête de Maringues : les Enfants de la Limagne, la Chorale Amadeus, La société Pro-Patria, La Société Jeanne d'Arc, l'Union Sportive Maringoise, le Tennis Club Maringois, La Prade des Fourniers, l'Association Culturelle Jean Jaurès, les amis de la Côte Rouge, les Compagnons de la Bignotte, Maringues Plus, les Amis de la Forge.

Une somme forfaitaire de 460€ pour les sorties officielles des enfants de la Limagne et la prise en charge des 3 gerbes de la FNACA pour les cérémonies officielles.

Le groupe d'opposition par la voix de M. LE PONT souligne que les budgets et bilans financiers des associations ne sont pas communiqués aux membres du Conseil Municipal et que par conséquent il est impossible de connaître l'utilisation des deniers publics qui lui sont versés.

Madame ALZAIX lui rappelle que comme l'année précédente ces documents peuvent être consultés en Mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Manifestations à venir

- Repas de la ligue à Crevant-Laveine le 4 novembre
- La commémoration officielle du 11 novembre, l'après-midi concours de belote de la Pro-Patria.
- Tripe des pompiers est annulée.
- Le 12 moules/frites de la Pro-Patria.

- Samedi 18 Novembre - Concours de foie gras à la salle Jupiter
- 18 novembre également le TCM organise son trivial enchères
- Dimanche 19 novembre - Loto des Enfants de la Limagne.
- Soirée couscous de l'USM le 25 novembre.
- Samedi 25 Novembre, les Enfants de la Limagne fêtent Sainte Cécile.

☞ **SPORTS ET ASSOCIATIONS**

- La Maringoise : il y a eu 630 participantes malgré le mauvais temps (pluie), 471 individuelles et 159 par équipes

Ceci représente (inscriptions et dons) 6480 €

Un débriefing aura lieu bientôt avec les organisateurs.

Philippe LE PONT fait remarquer que certaines personnes auraient préféré que cette manifestation ait lieu l'après-midi. Yves RAILLIERE explique qu'elle est organisée par La Ligue pour promouvoir le sport et que dans cette logique cette course est programmée le matin, comme la Clermontoise ou la Chamaliéroise.

- 150 ans Enfants de la Limagne : beaucoup de public. Cette manifestation a demandé aux agents communaux beaucoup de travail (3,5 jours complets). Le spectacle a été d'une grande qualité.

☞ **SOLIDARITE.**

- Mise en place d'un repas le 16 décembre pour les aînés (136 personnes).
- Comité Syndical du SIAD le 24 octobre : Patricia Fraisse signale que, comme partout les crédits et le nombre de personnel diminuent. Il devient de plus en plus difficile pour le SIAD d'assurer ses missions.
- La banque alimentaire du Puy-de-Dôme recherche des volontaires pour la collecte des 24, 25 et 26 novembre 2017 à Simply Market.

• Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

- **Concours de Foie Gras** : Il aura lieu le 18 novembre prochain, la réunion de préparation a eu lieu mardi 24/10/2017.

Comme l'année précédente un diplôme sera remis au 1^{er} lauréat de chaque catégorie. De plus une somme établie comme suit sera allouée dans chaque catégorie :

1^{er} prix : 100 €
 2^{ème} prix : 80 €
 3^{ème} prix : 60 €
 4^{ème} prix : 35 €
 5^{ème} au 9^{ème} prix : 25 €

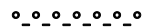
Délibération adoptée à l'unanimité

- **Conseil Municipal des Enfants** : les enfants des classes de CM1 et CM2 ont été rencontrés. Il leur a été dit que l'élection au CM des enfants se ferait pour 2 ans et qu'uniquement les enfants dont les parents résident sur Maringues pourraient être électeurs.

• **Questions diverses – Monsieur le Maire**

- Bail à loyer avec M. OLIVIER Pierre-Jean : un appartement est vacant route de Riom cet appartement a été proposé à M. OLIVIER Pierre-Jean à compter du 1^{er} novembre 2017 moyennant un loyer mensuel de 260 €.

Délibération adoptée à l'unanimité



- Invitation cérémonie commémorative du 11 novembre : rdv au cimetière à 10h45
- Invitation au concours de foie gras le 18 novembre : remise des prix à 16h30
- Visite de la station d'épuration
- Les Automnales : spectacle théâtre « à la soupe » le dimanche 26 novembre de 17h à 19h.
- Des petits travaux vont être entrepris sur le presbytère
- Un devis est en demandé pour changer l'ensemble des fenêtres de la gendarmerie. Une subvention au titre de la DETR va être demandée.
- Une réflexion va être menée sur le prêt de matériel aux associations et sur la mise en place d'un tarif pour la location de la salle Jupiter. En effet, entre mai et août les agents sont occupés quasiment à mi-temps par la manutention du matériel prêté aux associations.
- PLU : enquête du 6 novembre au 8 décembre. Le commissaire-enquêteur : Mme Corinne DESJOURS tiendra ses permanences en mairie : les 6 et 15 novembre de 9h à 12h, le 23 novembre de 14h à 18h30 et le 8 décembre de 14h à 17h.
- Pierre-Edouard LAIGO s'inquiète de l'installation de gens du voyage sur un terrain proche de la zone industrielle. Monsieur le Maire les a rencontrés le matin même. Il s'agit de forains qui sont propriétaires du terrain et qui vont bientôt construire.
- Proposition dates Conseil Municipal - 1^{er} semestre 2018 (19h30) :
 - Jeudi 25 janvier 2018,
 - Mardi 27 février 2018,
 - Jeudi 29 mars 2018,
 - Jeudi 26 avril 2018,
 - Jeudi 31 mai 2018,

- Jeudi 28 juin 2018

La séance est levée à 21h25